Trophée U14 de la Haute Garonne 2023

Benjamins - Poussins - U10

25 Mars 2023

Au Golf de Seilh

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs et joueuses licenciés et Membres AS d'un club de la Haute Garonne, **de catégorie Benjamin ou moins** et attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf.

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 72 participants

Limites d'index et quota par catégorie : Voir tableau ci-dessous

Catégories	Limite index	Quota max	Dont Filles minimum	Dont WildCard Club
U10 nés en 2013 ou après	≤ 53.9	30	10	3
Poussins nés en 2011 et 2012		27	9	
Benjamins nés en 2009 et 2010		15	5	

Note *: L'index est pris en compte à la date limite d'inscription.*

Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera par catégories dans l'ordre des index à la date limite d'inscription puis de la date d'inscription.
Dans le cas où le quota d'une catégorie d'âge ne serait pas atteint, les places restantes pourront être reportées sur les autres catégories d'âge.

FORME DE JEU

9 trous / Score Maximum Brut *limité à 9* (Si à la fin du 8e coup, la balle n'est pas dans le trou, celle-ci est ramassée et on note 9 sur la carte de score.)

Départs mixtes échelonnés par partie de 3 joueurs maximum

Rappel : **Épreuve non-fumeur** voir § 1.2.2 (I-5) / **Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance interdits** - Voir § 1.2.2 (I-8)

Les accompagnateurs, quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de clubs devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée, entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

Suiveurs de parties : Tel que préconisé par la fédération pour les compétitions U10, chaque partie devra, si possible, être accompagnée par un(e) suiveur(se) de partie.

INSCRIPTION

Les inscriptions se font uniquement en ligne

https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1383

Date limite d'inscription : **20 mars 2023 à 23h59.**

Le droit d'engagement **à régler à l'accueil du golf le jour de l'épreuve** s'élève à : 10 €

Forfait : voir § 1.2.1-5 (13. Forfait) Tout joueur ou joueuse déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement

CLASSEMENT

Classement par catégorie d'âge : 1 point pour le dernier du classement puis 1 point de plus jusqu'à la première place. En cas d'égalité, les points des places en cause seront partagés

A l'issue de la dernière étape, un classement final au cumul des étapes sera établi et récompensera les premiers garçons et filles dans chaque catégorie d'âge.

Renseignements :
www.liguegolfoccitanie.fr - 05 31 61 91 08 - sportif@liguegolfoccitanie.fr